

Le PAGE

Bulletin de l'AHRCGG
Association Haut-Rhinoise
des Chasseurs de Grand Gibier



28, rue Basse
68420 Gueberschwihr
contact.ahrcgg@gmail.com

Bulletin n°15 **Juillet 2025**

- Le mot du Président..... 2
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 8 mars 2025 3
- Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 8 mars 2025..... 8
- Rétrospective :
 - Stop the Bleed 10
 - Stage de perfectionnement au tir 11
 - Journées Nationales 2025 de l'ANCGG 13
 - Brevet Grand Gibier 2025..... 15
 - Remise des diplômes du Brevet Grand Gibier 2025 17
 - Journée Régionale Grand-Est ANCGG 18
- Activités à venir en 2025 19
- La recette de Marysette..... 20
- A vos agendas 21



Le mot du Président

Chers amies et amis, chers membres,

Ce premier semestre 2025 aura été riche en évènements :

- Le Conseil d'Administration (CA) du 23 janvier a nommé un nouveau Bureau – votre serviteur comme Président ; Michel comme vice-Président en charge du Brevet Grand Gibier (BGG) ; Cécile demeure Secrétaire, en charge de la Communication et adjointe au BGG ; Richard comme Trésorier.
- Le 8 février avait lieu la réunion habituelle de présentation du BGG.
- Le 6 mars, Bruno et Pascal, membres de l'AFMT, ont fait la cotation des meilleurs trophées qui ont ensuite été exposés par la FDC 68 à Réguisheim, le week-end suivant.
- Le 8 mars s'est déroulée notre Assemblée Générale Ordinaire (AGO) annuelle, suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) dont l'objet était la modification des statuts de l'AHRCGG (dont les PV sont joints ci-dessous).
- Le 12 avril nous avons innové avec la formation « Stop the Bleed ». Voir à cet effet l'article de Sophie ci-dessous.
- Le 17 mai nous avons lancé le processus de « Perfectionnement au tir de chasse en sécurité » à l'APT Obernai avec nos deux moniteurs de tir, Bernard et Joël, coachés par Loïc, référent national, et membre de l'AD 67.
- Les 24 et 25 mai se tenaient les Journées Nationales et les 75 ans de l'ANCGG à Chambord et Neuville-sur-Barangeon (voir article ci-dessous).
- Le 7 juin, 16 candidats ont passé l'épreuve théorique du BGG sous la Présidence d'Eric BARBE (voir article d'Antoine, major de promo, ci-dessous).
- Le 12 juin, nous avons tenu un nouveau CA pour faire le bilan des évènements passés et préparer ceux à venir.
- Le 29 juin, nous nous sommes retrouvés autour d'un sanglier à la broche organisé par Gilles et, qui fut l'occasion de remettre les diplômes du BGG 25.
- Le 5 juillet, l'AD 68 a organisé la Journée Régionale Grand-Est au Bollenberg.

Nous avons aussi assisté le 4 avril à l'AG de l'AHRC ; le 26 avril à l'AG de la FDC68, le 6 juin à la présentation faite par Pierre Zacharie, ancien Chef des Services Vétérinaires de l'INFOMA, sur les maladies émergentes, au siège de la FDC 68 ; et aux AG des GIC 24 et 15 respectivement les 5 et 20 juin.

Quant au second semestre, il devrait être également riche, avec :

- Le 13 septembre le Challenge de tir Daniel MOURTEROT organisé par Philippe au Ball-trap de Cernay.
- Courant novembre notre ami Jean-Marie HELBLING nous fera une démonstration d'éviscération, en présence de Christiane, animatrice du cours sur les pathologies.

Je vous invite donc à surveiller attentivement les communications de Cécile.

Bonne saison de chasse en Saint Hubert.

Weidmanns'heil !

Lionel PERAUD
Président



Procès-verbal de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 08 mars 2025
Au Ball-trap de Cernay à 09h30

Après avoir constaté qu'au moins un tiers plus un des membres actifs de l'association sont présents ou représentés, soit 47 membres (voir liste d'émargement et pouvoirs) et désigné Cécile SZYMANSKI comme secrétaire, le Président Lionel PERAUD ouvre la séance à 09h35, salue l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes.

Une série de photos mises en musique sur la sonnerie « Souvenirs du chasseur » est ensuite diffusée à l'assemblée, en hommage à Daniel Mourterot, qui nous a quittés le 17 octobre 2024, et qui s'était beaucoup investi pour l'AHRCGG durant de nombreuses années.

Ordre du jour

- 1) Approbation du PV de l'AG du 02/03/2024
- 2) Rapport moral du Président ; activités 2024
- 3) Rapport du Trésorier, des Réviseurs ; quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration
- 4) Nomination des Réviseurs aux comptes pour 2025
- 5) Fixation du montant de la cotisation 2025 ; budget 2025
- 6) Élection de Richard GABRIEL, coopté Trésorier par le CA du 23/01/2025
- 7) Changement de siège social, modification des statuts, AGE
- 8) Divers

1) Approbation du PV de l'AG du 02/03/2024

Le PV de l'AG du 02/03/2024, diffusé à tous les membres, ne fait l'objet d'aucune remarque particulière. Il est approuvé à l'unanimité.

2) Rapport moral du Président ; activités 2024

- Conseils d'Administration

Trois Conseils d'Administration se sont tenus en 2024 : le 26 janvier, le 26 avril et le 10 octobre. Ce dernier a été organisé afin de modifier le Bureau de l'association pour pallier l'absence de Daniel Mourterot qui n'était pas en mesure d'assurer ses fonctions de par son état de santé.

- Brevet Grand Gibier 2024

La réunion de présentation a eu lieu le 10/02/2024 et les cours ont débuté le 16/02/2024. 17 candidats étaient inscrits à l'examen dont 6 femmes.

L'épreuve théorique s'est déroulée le 01/06/2024 sous la présidence d'Éric BARBE. 16 candidats ont obtenu la médaille d'or : 14 avec l'option carabine, 1 avec l'option arc et 1 avec l'option vénerie.

Lionel PÉRAUD remercie tous les intervenants qui prennent part au Brevet Grand Gibier, tant pour les cours théoriques que pour les cours pratiques.



- Exposition des trophées

La FDC68 n'a pas organisé d'exposition des trophées en 2024.

Elle en organise une en 2025. Celle-ci a lieu les 7, 8 et 9 mars 2025. L'inauguration a eu lieu hier, 7 mars. Il y avait peu de monde et moins de trophées qu'à l'habitude.

- Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage

Le Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage s'est tenu comme tous les ans à Mantes-la-Jolie (78) du 22 au 25 mars 2024. L'ANCGG y a animé un stand.

- Journées Nationales de l'ANCGG

Elles furent organisées du 23 au 25 mai 2024 à Neuvy-sur-Barangeon (18).

Les sujets principaux abordés lors de cette réunion étaient :

* Le développement des formations. L'ANCGG met en place des formations au tir et sur l'équilibre forêt-gibier (méthode Brossier-Pallu). Elle diffuse également les connaissances, notamment grâce à son site internet.

* Publication du livre Chasse et Gestion en 2024.

* Enquête toujours en cours sur l'efficacité des munitions sans plomb.

* Investissement dans des drones pour sauver les faons pendant la période de fauche.

* Game Fair les 13, 14 et 15 juin 2024.

- Perte d'adhérents

Comme beaucoup d'associations l'AHRCGG peine à maintenir un taux d'adhérents stable. La tendance est à la baisse (environ 60 adhérents le 08/03/2025). L'activité qui permet encore d'attirer des adhérents est le Brevet Grand Gibier avec une quinzaine de candidats chaque année.

- 20 ans de l'AHRCGG

Les 20 ans de l'association ont été fêtés le 22/06/2024 à Jungholtz, en l'absence de Daniel Mourterot, empêché de par ses ennuis de santé. Les cornistes de l'ABRCGG et le Trio Schann ont animé cette journée durant laquelle les candidats 2024 au Brevet Grand Gibier se sont vu remettre leur diplôme et un repas a clôturé la matinée. L'AHRCGG a également mis en place un stand d'initiation au tir à l'arc l'après-midi et la journée s'est terminée par une messe de Saint-Hubert.

- Journées Régionales de l'ANCGG

Les Journées Régionales Grand-Est ont été organisées en 2024 à Levrigny (51), les 27 et 28/06/2024. Le sujet principal de cette rencontre était la valorisation de la venaison.

- Trucs et astuces de chasseur de grand gibier

Le 7 septembre 2024 Lionel PÉRAUD a organisé une présentation concernant les trucs et astuces de chasseurs de grand gibier : équipements, vêtements, techniques, etc. Une vingtaine de membres y a assisté.

- Challenge de Tir de l'ABRCGG

Comme chaque année depuis une dizaine d'années l'ABRCGG a organisé son Challenge de tir à Dettwiller. Cécile, Philippe et Jean-Louis, administrateurs et adhérents de l'AHRCGG, avaient fait le déplacement et ont porté haut les couleurs de l'association sur le podium : Philippe 1^{er} au classement général et au classement masculin, Cécile 2^e au classement féminin et l'équipe 2^e au classement par équipe.

- Messe de la Saint-Hubert

Le 8 novembre 2024 l'ABRCGG et les louvetiers du Bas-Rhin ont organisé leur traditionnelle messe de Saint-Hubert à la Cathédrale de Strasbourg, à laquelle les membres du Bureau de l'AHRCGG se sont rendus.



- PRA Lynx

Fin novembre 2024, Michel ARMAND et Lionel PERAUD ont assisté à une réunion du PRA Lynx au sujet du lynx boréal dans les Vosges. Lionel confirme qu'il y a des loups dans les Vosges et des lynx également. Ce dernier s'en prend au lièvre, au renard et au chat sauvage. Il mange généralement 1 animal par semaine.

- Le Page

Deux numéros du Page ont été publiés en 2024 après plusieurs années d'absence de la revue. Christian ZERLAUTH intervient et propose l'idée de publier des petites annonces dans le prochain numéro. Idée à étudier.

Le rapport moral du Président est soumis au vote de l'assemblée et personne ne s'y oppose. Il est approuvé à l'unanimité.

3) Rapport du Trésorier, des Réviseurs ; quitus au Trésorier et au Conseil d'Administration

- En 2024, environ un membre sur deux de l'association était abonné à Grande Faune. Sur l'abonnement annuel à cette revue, seuls 3,50€ reviennent à l'AHRCGG. Le reste est pour l'ANCGG.

- Le Brevet Grand Gibier demande beaucoup de travail mais est peu rémunérateur. Seules les ventes du livre vert et du Gerfaut permettent d'obtenir des recettes.

- De grosses dépenses ont été faites en 2024 sur les Assemblée Générale, Conseils d'Administration et pour l'organisation des 20 ans de l'association.

- Les autres dépenses principales sont la cotisation au Ball-trap de Cernay, l'assurance, les cadeaux pour les intervenants au Brevet Grand Gibier qui viennent de loin, les frais bancaires et postaux, les fournitures et quelques dépenses diverses.

- Bilan au 31/12/2024.

Les réviseurs aux comptes, Patrice HEYD et Fabrice FRIEH confirment qu'ils ont vérifié les comptes, qu'ils sont conformes, et demandent à l'assemblée d'approuver les comptes et de donner le quitus au Bureau de l'association.

Personne ne s'y oppose. Les comptes sont approuvés à l'unanimité et le quitus est donné au Bureau de l'AHRCGG.

4) Nomination des Réviseurs aux comptes pour 2025

Personne ne présente sa candidature au poste de réviseur aux comptes, exceptés les deux personnes déjà en place : Patrice HEYD et Fabrice FRIEH. Ils sont donc reconduits pour l'exercice 2025 après l'approbation à l'unanimité des membres.

5) Fixation du montant de la cotisation 2025 ; budget 2025

Lionel PERAUD propose de maintenir la cotisation à l'AHRCGG à 25€ pour l'année 2025.

Le budget 2025 a été calculé sur la base d'un nombre d'adhérents estimé à 90 et le résultat attendu est négatif.

1000€ d'investissement ont été provisionnés pour la Journée Régionale Grand-Est 2025 qui sera organisée par notre association, le 05/07/2025, probablement au Bollenberg.

La proposition du montant de la cotisation 2025 et le budget ne font l'objet d'aucune remarque particulière. Ils sont approuvés à l'unanimité.

6) Élection de Richard GABRIEL, coopté Trésorier par le CA du 23/01/2025

Lors du dernier Conseil d'Administration, le 23/01/2025, le Bureau a été fixé comme suit :

Président : Lionel PERAUD

Vice-Président : Michel ARMAND

Secrétaire : Cécile SZYMANSKI

Richard GABRIEL, major de promotion du Brevet Grand Gibier 2024 avait proposé de s'investir dans la vie de l'association et Lionel PERAUD avait évoqué avec lui la vacance à venir du poste de trésorier. Poste qu'il occupait lui-même jusque-là mais qu'il va quitter pour éviter un cumul des fonctions. Richard GABRIEL a accepté de présenter sa candidature. Il a d'abord été coopté en tant que trésorier lors du Conseil d'Administration du 23/01/2025.

La candidature de Richard GABRIEL en tant qu'Administrateur est désormais soumise au vote des membres de l'association. Il se présente d'abord à l'assemblée puis nous passons au vote. Personne ne s'y oppose. Richard GABRIEL est élu Trésorier de l'AHRCGG à l'unanimité.

7) Changement de siège social, modification des statuts, AGE

Le siège social de l'association est actuellement au domicile des MOURTEROT, à Gueberschwihr.

Lionel PÉRAUD a demandé l'aval du Conseil d'Administration afin de déplacer le siège de l'AHRCGG à la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin à Meyenheim. Ce sera le sujet de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui suivra cette Assemblée Générale Ordinaire.

8) Divers

- Programme 2025 :

* Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage, à Mantes-la-Jolie (78), du 28 au 31 mars 2025. L'ANCGG y tiendra un stand.

* Formation « Stop the bleed », au Ball-trap de Cernay, le 12/04/2025. Formation diplômante qui permet de sauver autant les humains que les chiens, à la chasse ou ailleurs. Il reste quelques places.

* Journées nationales ANCGG, à Neuvy-sur-Barangeon (18) et Chambord (41), où seront célébrés les 75 ans de l'ANCGG, les 23 et 24/05/2025.



* Épreuve théorique du Brevet Grand Gibier le 07/06/2025, au Ball-trap de Cernay, en présence d'Éric Barbe, Président du Jury.

* Game Fair, à Lamotte-Beuvron (41), du 13 au 15/06/2025, avec une exposition de têtes bizarres de cerfs sur le stand de l'ANCGG.

* Remise des diplômes du Brevet Grand Gibier, le 29/06/2025, avec un repas autour d'un sanglier à la broche.

* Journée Régionale Grand-Est, au Bollenberg, le 05/07/2025.

* Challenge de tir, au Ball-trap de Cernay, le 13/09/2025.

- Parole à l'Assemblée :

* Bernard MULLER demande jusqu'à quelle année les membres/anciens membres de l'AHRCGG ont été relancés pour la cotisation 2025. Cécile SZYMANSKI répond jusqu'en 2023. Plusieurs personnes pensent qu'il faut remonter plus loin. Cécile SZYMANSKI va s'en charger.

* Sophie SCHREIBER demande s'il est possible de collaborer avec la FDC68 pour qu'elle fasse la promotion de notre association. Lionel PERAUD pense que non mais il est possible d'essayer de les contacter. Il rappelle que la FDC68 compte sur les associations pour mettre en place la JFO, l'exposition des trophées, etc, mais ne subventionne pas les associations. L'assemblée suggère à Lionel PERAUD de rencontrer les responsables de la FDC68 et d'en discuter avec eux car sans demander il est probable que l'AHRCGG ne reçoive pas de subvention.

* Camille RENNER demande s'il serait possible de mettre en place une formation à l'éviscération et au dépeçage. Lionel PERAUD soulève les difficultés techniques (nombre de présents, animal à prélever à temps, etc). Gilles BAUER annonce que le GIC 7 va proposer une formation de ce type. Michaël GRIENENBERGER-FASS se pose la question d'un investissement possible sur un sanglier type Ecole de Belval (bête de compagnie naturalisée dont la peau est refermée par une fermeture éclair à l'endroit de l'éviscération. A l'intérieur, des organes en matière plastique permettent de visualiser leur disposition). Sophie SCHREIBER suggère quant à elle de filmer une éviscération et de la diffuser avec les explications. Lionel PERAUD explique que cela a déjà été fait dans le Bas-Rhin mais le rendu n'était pas bon. Jean-Marie HELBLING réfléchit à une démonstration d'éviscération du sanglier au début de la période des battues (octobre/novembre), comme il l'a déjà fait il y a quelques années.

* Sophie SCHREIBER demande s'il y aurait possibilité de faire une manifestation qui permettrait de ramener de l'argent dans la caisse et de ne pas avoir des comptes négatifs tous les ans. Sujet à étudier.

Plus personne de demande la parole. Le Président clôt la séance à 10h50 et annonce le début de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Lionel PERAUD
Président

Cécile SZYMANSKI
Secrétaire



Procès-verbal de
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE du 08 mars 2025
Au Ball-trap de Cernay à 10h50

Après avoir constaté qu'au moins un tiers plus un des membres actifs de l'association sont présents ou représentés, soit 47 membres (voir liste d'émargement et pouvoirs) et désigné Cécile SZYMANSKI comme secrétaire, le Président Lionel PERAUD ouvre la séance à 10h50.

Ordre du jour

- 1) Modification des statuts de l'AHRCGG
- 2) Divers

1) Modification des statuts de l'AHRCGG

Adresse du siège social de l'AHRCGG

Comme évoqué lors de l'Assemblée Générale Ordinaire, le siège social de l'association est actuellement au domicile des MOURTEROT, à Gueberschwihr.

Lionel PERAUD a demandé l'aval du Conseil d'Administration afin de déplacer le siège de l'AHRCGG à la Fédération des Chasseurs du Haut-Rhin à Meyenheim.

Le Conseil d'Administration a validé ce changement. Des administrateurs s'organiseront pour aller récupérer le courrier.

Ce changement est désormais soumis au vote des membres de l'AHRCGG. Personne ne s'y oppose, changement validé à l'unanimité. Les démarches vont donc être entreprises.

Constitution partie civile dans les affaires de braconnage

En 2024, lors des Journées Régionales Grand-Est, Martial Joly a fait une exposition sur les affaires de braconnage. Il a conseillé aux Associations Départementales de se porter partie civile dans les procès de braconnage afin de mettre de l'argent dans la caisse en cas de victoire et de pouvoir développer des projets. L'AD 51 a gagné une belle somme d'argent lors d'un procès dans lequel elle s'était portée partie civile et depuis elle offre l'inscription au Brevet Grand Gibier à tous ses candidats. Lionel PERAUD a vérifié les statuts de l'AHRCGG et se demande s'il serait possible d'y ajouter une phrase afin de pouvoir se constituer partie civile dans ce type de procès.

Michaël GRIENENBGER-FASS, avocat de profession, rappelle qu'il y a en ce moment même une affaire de braconnage dans le Cher, dans laquelle un maître d'équipage est impliqué.

L'AD locale s'est constituée partie civile et le gain demandé est d'environ 10 000€. Michaël GRIENENBGER-FASS suggère d'ajouter une phrase dans les statuts qui confirme que l'AHRCGG peut se porter partie civile dans les procès de tout acte contre la légalité afin que l'association puisse participer dans différentes demandes. Il rappelle que les sommes récupérées lors des procès s'apparentent à des dons et ne nécessiteraient pas une modification du statut. Il n'y a aucune restriction sur ce point. Il faut simplement déclarer les sommes reçues.

Nicolas HIRTZ demande de peser le pour et le contre avant d'engager l'association dans des affaires juridiques car il faut prendre en compte les frais d'avocat, etc.

Et cela peut coûter très cher, surtout si le procès est perdu. Il faudrait que l'avocat en charge du dossier nous dise en amont si cela vaut la peine de s'engager dans le procès ou pas.

Michaël GRIENENBERGER-FASS indique qu'il agira gracieusement pour l'AHRCGG si elle le sollicite dans le cadre d'une constitution de partie civile.

Camille RENNER pense que la chasse est déjà assez judiciairisée et qu'il ne faut pas en rajouter. Plusieurs personnes répondent que cela n'a rien à voir avec la proposition débattue ce matin.

Bernard MULLER suggère d'ajouter « dons » dans les revenus possibles de l'association afin de pouvoir recevoir l'argent sans souci si le cas se présente.

La modification des statuts est soumise au vote des membres. 1 personne s'abstient et les autres membres ne s'y opposent pas. La modification des statuts est votée avec 46 voix pour et une abstention.

2) Divers

Plus personne de demande la parole. Le Président clôt la séance à 11h15 et invite les personnes présentes à partager le verre de l'amitié.

Lionel PERAUD
Président

Cécile SZYMANSKI
Secrétaire



Stop the bleed

Chaque année, l'OFB (Office Français de la Biodiversité) fait le bilan des accidents survenus à la chasse. Même si le nombre d'accidents mortels s'est situé à un niveau historiquement bas au cours de la dernière saison, il reste néanmoins important en ce qui concerne la chasse du Grand Gibier. Les causes essentielles sont le non-respect de l'angle des 30° lors des tirs en battue et les auto-accidents dus à une mauvaise manipulation de l'arme.

(Données du Conseil National de la Chasse et de la Faune Sauvage du 25 juillet 2024).

En ce qui me concerne, je traque depuis plusieurs années pendant la saison des battues. Il est important pour moi de voir la chasse dans son ensemble : la traque de l'animal, le tir, la recherche du gibier blessé, le traitement de la venaison, etc. La chasse ne s'improvise pas, elle se prépare (observation, anticipation). Il est tout naturel de se poser la question : que doit-on faire en cas d'accident grave ?

La formation Stop The Bleed est une formation certifiée, dispensée par des professionnels. Elle est basée sur trois piliers : savoir, savoir-faire et utilisation de matériels. Elle a pour objectif d'intervenir rapidement et efficacement en cas de saignement grave avant l'arrivée des secours. En effet, une hémorragie non prise en charge rapidement peut entraîner la mort (nous avons 5 à 6,5 litres de sang dans le corps ; une hémorragie peut correspondre à une fuite de 0,7 à 1,5 litre de sang par minute, soit un pronostic vital engagé en moins d'une minute).

En une demi-journée, nous avons appris à stopper une hémorragie soit par :

- Compression directe, avec la mise en place d'un garrot type « Combat Alteration Tourniquet » (40 à 45 €), posé à la racine du membre atteint, serré jusqu'à l'arrêt du saignement et, qui sera enlevé uniquement après traitement par les médecins.
- Méchage à l'aide d'une gaze de coton stérile compressé (gauze H&H) qui permet une absorption sanguine importante en cas d'hémorragie massive.

La formation, destinée à tous sans conditions, a répondu à mes attentes : savoir réagir lors d'une situation de saignements. Si quelques heures de formation permettent de sauver une vie, cela devrait être de notre devoir à tous, chasseurs ou non, d'apprendre les gestes qui sauvent.

Sophie DA SILVA



Stage de perfectionnement au tir

Le 17 mai 2025, 8 administrateurs de l'AHRCGG ont participé à un stage de Tir à l'APT Obernai.

Ce stage a été mené par Joël CAILLOT et moi-même, moniteurs de tir de l'AHRCGG, avec le soutien de Loïc BRESTENBACH (moniteur de Tir de l'ABRCGG et référent national).

Les retours du stage ont été très positifs. Nous avons eu de la chance de pouvoir tirer jusqu'à 180m, ce qu'on ne peut pas faire partout!

L'ANCGG propose aujourd'hui d'améliorer l'adresse des chasseurs grâce à un programme de formation élaboré par des professionnels du tir.

Cette formation répond à un triple objectif :

- **Sécurité** : aider le chasseur à être plus sûr dans toutes les situations et réduire les risques d'auto-accident, qui représentent un quart des accidents de chasse, principalement dû à la manipulation de l'arme.
- **Efficacité** : améliorer l'efficacité intrinsèque du chasseur.
- **Éthique** : favoriser les tirs létaux et réduire les risques de blessure pour le gibier.

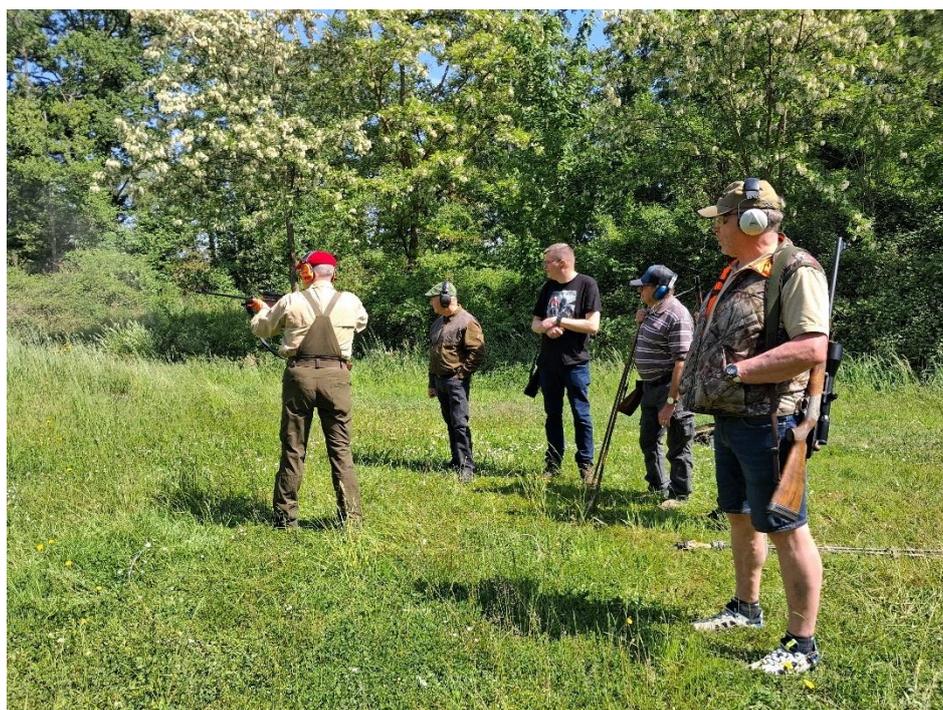
Les cours sont basés sur l'amélioration de la gestuelle incluant un travail sur la prise en main, la position, la visée, la respiration et la maîtrise de la queue de détente. Les sessions sont composées de divers manipulations et exercices de tir qui permettent de progresser de manière rapide et significative et aident le chasseur à être plus sûr, plus habile et plus adroit.

Les méthodes pédagogiques sont fondées sur une application au tir de chasse.

Deux modules d'une demi-journée sont actuellement proposés :

- Perfectionnement au tir à l'arme rayée à courte distance (tir de battue) ;
- Perfectionnement au tir à l'arme rayée à moyenne distance (tir d'approche et affût).

Ces formations sont assurées par les associations départementales (AD) des chasseurs de grand gibier. Par ailleurs, de nombreuses AD organisent également des séances d'entraînement sur cible en mouvement (sanglier courant).



Dans notre cas, nous avons commencé notre stage par les gestes à tenir et les manipulations de l'arme en insistant sur les points suivants :

- Une arme est toujours considérée comme chargée ;
- Garder son arme sous contrôle (direction et tenue), l'index à l'écart de la queue de détente tant que l'arme n'est pas pointée vers la cible et être sûr de sa cible (identification et arrière-plan) ;
- Tenir l'arme sous contrôle : direction non dangereuse et de manière à prévenir tout risque de chute ;
- Les dangers du doigt sur la queue de détente ;
- Les différentes tenues de l'arme à la bretelle (port classique dans le dos, port à l'allemande canon vers le haut ou vers le bas et vers l'avant) et port en bandoulière (recherche) ;
- Passer de l'arme à la bretelle à l'arme tenue à la main et vice-versa, et passage de l'arme sans bretelle ;
- Sureté de l'arme, d'une manière générale, ne pas se fier à la sécurité ;
- Chargement et déchargement de l'arme (vers le sol), rouvrir la culasse pour vérifier qu'il n'y a plus de cartouche engagée ;
- Les 5 fondamentaux du tir : prise en main, position stable, mise en joue, visée courte (1 à 3s), respiration interrompue, maîtrise de la queue de détente (coup de doigt).

Les participants ont travaillé sur tous les exercices et ont mis en pratique les conseils donnés sur la gestuelle. Nous sommes ensuite passés au tir par sets de 3 cartouches : tir à 10m, 25m, 50m, 75m, 100m, 150m et 180m à bras francs ou avec canne de pirsch.

Et à la fin du stage, pause bien méritée pour les membres du CA qui ont été assidus et concentrés toute la matinée. Nous avons conclu notre sortie Bas-Rhinoise par un déjeuner convivial pris à la Winstub Au Rouge D'Ottrott.

Bernard MULLER

Journées nationales 2025 de l'ANCGG

Cette année, les Journées Nationales coïncidant avec les 75 ans de l'ANCGG se sont déroulés les 23 et 24 mai à Chambord et à Neuvy-sur-Barangeon (18330). Vous retrouverez les articles correspondants dans un prochain numéro de Grande Faune.

Les principaux thèmes de réflexion abordés en réunion des AD ont été :

- Philippe LAVALLART, Président AD 41 – 50% des sangliers du département ont été en contact avec la maladie d'Aujeszky, contaminant 20 à 30 chiens par an dans le département.
- Fabrice CATHELAIN, Responsable du BGG – 1.065 candidats en 2024 dans 65 AD, 14 % de femmes, 73,8 % de réussite.
- Christian VIKOR, Responsable du site ANCGG – Préférer l'utilisation d'une adresse e-mail de l'AD aux adresses personnelles, pour des raisons de sécurité.
- Alain CARTIER, Administrateur Responsable du Perfectionnement au tir – 270 référents tir dans les AD pour transmettre les 4 règles de sécurité et les 5 fondamentaux du tir.
- Jacky PALLU, Responsable Équilibre forêt-gibier – ne pas confondre ICE (suivi scientifique) et méthode Brossier-Pallu : une démarche entre chasseurs et forestiers qui consiste à évaluer la situation puis à trouver des solutions d'amélioration.
- Ludovic LANZILO, Directeur chasse à l'ONF – il y a un panel de possibilités pour le retour à l'équilibre forêt-gibier, dont la méthode Brossier-Pallu. L'essentiel est le dialogue.
- Vincent VOUZELAUD, Administrateur Responsable Armes et Munitions – il n'y a pas assez de retours pour conclure sur l'efficacité des munitions. Il faudra encore deux saisons de chasse.
- Didier LEBLANC, Secrétaire Général – une formation d'une demi-journée a été mise à disposition des AD pour la formation à la chasse à l'approche. Le thème du Game Fair 2025 sera « les têtes bizarres ». Les Journées Nationales 2026 se dérouleront du 28 au 30/05/26 à Vendes (15).

En Assemblée Générale, après avoir passé en revue les comptes de l'association, qui sont bons, les Présidents Alain FRANCOIS, Gérard BEDARIDA, Matthieu COUSTY, accompagnés de Guy BONNET, Rédacteur en Chef de Grande Faune, ont passé en revue les grandes étapes de la vie de l'ANCGG au cours des 75 années écoulées.

La parole a ensuite été donnée aux invités :

- Pierre DUBREUIL, Commissaire Général de Chambord.
- Christophe BLANCHET, Député du Calvados, co-Président du groupe Chasse à l'Assemblée Nationale, qui invite les chasseurs à se présenter lors des prochaines Municipales.
- Raphaël DEMOLIS, Chef du Bureau Chasse au Ministère de la Transition Écologique :
 - a. La décision sur l'ouverture du cerf au 1^{er} juin est repoussée sine die ;
 - b. Le vote sur le déclassement du loup, qui va permettre sa gestion, aura lieu le 5 juin ;
 - c. Des marchés publics pour l'installation de clôtures de lutte contre la PPA ont été signés avec des entreprises spécialisées.
- Alban de LOISY, de la Fondation François Sommer, base son action sur trois grands principes :
 - a. Humilité par rapport aux grands anciens ;
 - b. Fécondité de la Fondation dans de nombreux domaines ;
 - c. Responsabilité dans la poursuite des actions entreprises avec excellence et exemplarité.
- David FRANCOIS, de l'OFB, constate la chute du nombre d'accidents, mais il y en a quand même eu 97 en 2024, dont 6 mortels.
- Ludovic LANZILO, de l'ONF, regrette que les adjudicataires de lots de chasse ne demandent pas d'aménagements cynégétiques et, il travaille au nouveau CCG pour 2028.

- Sylvain PILLON, du CNPF, considère que les solutions pour l'avenir résident dans le dialogue entre forestiers et chasseurs.

Il est ensuite procédé au renouvellement des Administrateurs. Quatre sortants ne se représentent pas (Gérard BEDARIDA, Guy BONNET, Bruno CANON, Alain CARTIER). Les nouveaux élus sont Philippe HARRANG, Président AD 80 ; Alain HESPEL, vice-Président AD 59 ; Manu MAUGUIN de l'AD 24 ; Christian VIKOR, Responsable du site ANCGG.



Après un diner dans les salles de chasse de Chambord, en compagnie d'une délégation du Conseil International de la Chasse et de la Conservation du Gibier, les JN se sont poursuivies samedi à Neuvy-sur-Barangeon, par l'intervention des conférenciers :

1. Nicolas CROCE, Directeur de la forêt et de la biodiversité du Domaine de Chambord a rappelé quelques données : 5.000 ha, 32 km de mur, dernière chasse à courre en 1947, dernière chasse présidentielle en 2010, traque-affût depuis 2023, 4 à 500 ha par traque, 30 carabines.
2. Paul-Emmanuel De BECKER-REMY, gestionnaire du massif belge de Saint-Hubert où le nombre de cerfs a été multiplié par 35 en 20 ans. Apogée des trophées entre 12 et 14 ans.
3. Jean-Christophe CHASTANG, Président d'Inter Pro-Chasse, rappelle que l'éviscération doit être faite rapidement après le tir de l'animal. L'examen initial sera dématérialisé en 2026. Une application « Artémis » sera mise en place également en 2026 pour trouver facilement les centres de collecte, les ateliers de transformation et les circuits primaires de distribution de la venaison traitée.

Comme d'habitude, l'après-midi du samedi était consacrée à l'AG de L'AFMT : 1.706 cotations en 2024 effectuées par 216 cotateurs. La France représente 30.000 cotations sur les 50.000 que compte le CIC. La cotation fait vraiment partie de la culture française.

Lionel PERAUD

Brevet Grand Gibier 2025

- L'expérience vécue de l'intérieur

Passionné par la chasse depuis petit, puisqu'il s'agit d'une histoire de famille transmise par mon père, je m'étais fixé comme objectif de passer le Brevet Grand Gibier (BGG) à la fin de mes études afin de pousser ma passion plus loin et d'étayer mes connaissances. Je considérais ce BGG comme un plus par rapport à la formation au permis de chasser. En effet, cette dernière est en réalité principalement axée sur la sécurité et moins sur la connaissance et la gestion des espèces. Je trouvais mes connaissances cynégétiques globalement insuffisantes, ce qui m'a conduit à m'inscrire au BGG.

Il est vrai que de prime abord j'appréhendais le BGG car il nécessite tout de même un certain investissement personnel puisqu'il regroupe énormément de connaissances différentes. Cela reste cependant accessible, puisqu'il s'agit de passionnés qui nous transmettent sans difficultés leurs savoirs, leurs connaissances et par-dessus tout, leur passion, facilitant indéniablement l'apprentissage.

Ce qui m'a marqué c'est tant la précision des cours, qui sont tous d'une utilité cruciale, tant les cours théoriques que les cours pratiques, mais aussi l'échange intergénérationnel que génère ce diplôme. Les cours le vendredi soir peuvent être perçus comme une contrainte, toutefois ce n'est que sur une durée limitée. Ils sont enrichissants, interactifs et le restaurant après permet d'apporter davantage de convivialité et d'échanges. Par ailleurs, les cours pratiques sont un réel plus. Ils permettent d'approfondir sa technique et de s'entraîner au tir ce qui est très important pour un chasseur responsable.

Je recommande sans hésitation de prendre part à ce diplôme, à toute personne souhaitant une meilleure appréhension de la faune et de la flore qui nous entourent et de comprendre l'importance de la bonne gestion de celle-ci. En tant que chasseur, à mon sens il est d'une importance capitale de ne pas se contenter de chasser mais bien de comprendre le rôle et l'influence que le chasseur peut avoir sur la nature.

Si j'avais à décrire le Brevet en 3 mots je dirais, enrichissant, convivial et passionnant.

Antoine PRESTEL



- Les brevetés 2025

Médailles d'or – Carabine

- Antoine PRESTEL
- Damien FRANCK
- Marielle HOUIN
- Calin NOVAC

Médailles d'or – Arc

- Gilles BAUER
- Sophie DA SILVA
- Gabriel FLORY
- Agnieszka KOSKA-FLORY
- Nicolas MARTIN
- Camille RENNER
- Sophie SCHREIBER
- Régis SCHREIBER



Médaille d'or – Vénurie

- Camille RENNER

Médailles d'argent – Carabine

- Paul DEMOULIN

Remise des diplômes du Brevet Grand Gibier 2025



Le 29 juin dernier, plus d'une trentaine de membres de l'AHRCGG (parfois accompagnés de leur famille) s'est retrouvée au caveau de la famille BAUER à 68420 – Herrlisheim-Près-Colmar pour la remise des diplômes de la promotion 2025 du Brevet Grand Gibier et, déguster un sanglier à la broche préparé par David BERGER (diplômé BGG avec son épouse Delphine en 2019).

Cécile et moi avons eu le plaisir de récompenser :

- 4 médaillés Or à la carabine, dont le major de promotion Antoine PRESTEL,
- 8 médaillés Or à l'arc,
- 1 médaillé Or en vénerie,
- 1 médaillé Argent à la carabine.

Le temps était de la partie puisque nous avons dû nous réfugier à l'intérieur du bâtiment où, là aussi il faisait chaud. Heureusement, il y avait ce qu'il fallait pour ne pas se déshydrater.

Lionel PERAUD

Journée Régionale Grand-Est
Le 5 juillet 2025
Au Domaine du Bollenberg (Westhalten)

Les journées régionales (JR) de l'ANCGG, qui se tiennent traditionnellement après les journées nationales (JN), ont pour but de réunir les associations départementales (AD) d'une même région administrative (10 en ce qui concerne le Grand-Est), de façon à alimenter la réflexion de l'association nationale (AN) sur un sujet d'actualité, à transmettre les messages nationaux et, à traiter des problèmes spécifiques à la région. Cette année, c'est l'AD 68 qui était chargée de cette organisation sur le thème : diminution du nombre de chasseurs de grand gibier en France, analyse de la situation et pistes à explorer.

Bien évidemment, la journée a débuté par une minute de silence des participants dédiée à la mémoire de Daniel MOURTEROT que bon nombre de présents ont eu l'opportunité de croiser, tant au niveau régional que national.

Les débats sont animés par :

- Bruno CANON, de l'AD 02, ancien Administrateur de l'ANCGG, n'ayant pas été candidat au renouvellement de son mandat lors de la dernière AG 2025 à Chambord.
- Alain HESPEL, de l'AD 59, et Christian VIKOR, artisan de la refonte du site de l'ANCGG, tous deux élus administrateurs de l'ANCGG lors de la dernière AG.

1 – Diminution du nombre de chasseurs de grand gibier en France

- De l'ordre de 1 million de chasseurs en France, 240.000 en Allemagne, pour une superficie de chasse et un prélèvement sensiblement identiques. L'érosion actuelle n'est-elle pas salutaire pour arriver à une population éduquée, formée, entraînée ?
- Le principal mode de chasse en France est la battue, avec partage de la venaison qui, hélas, termine malheureusement son parcours dans les poubelles au bord des autoroutes ; alors qu'une partie de la population n'a plus les moyens d'acheter de la viande. Nos modes de chasse ne doivent-ils pas évoluer ?
- De nombreux départements ont constaté que la formation au permis de chasser ne répondait pas aux attentes d'un jeune chasseur et, ont créé un « module de tir pour jeune permis », dont les détenteurs du BGG sont dispensés.
- Nous souffrons indéniablement de la détention des médias par des actionnaires anti-chasse, et de la jalousie d'une grande partie de la population qui veut bénéficier de sa part de liberté dans la nature, au mépris de la notion de propriété sur laquelle est basée la fiscalité en France.

2 – Sujets nationaux

L'ensemble des relations entre les AD et l'AN est passé en revue. C'est l'enquête sur l'efficacité des munitions de chasse qui paraît la plus importante si nous voulons avoir une idée précise de la comparaison de l'efficacité des munitions avec ou sans plomb. Tous les adhérents peuvent répondre à cette enquête depuis le site ancgg.org.

3 – Questions des AD

Depuis la mise en place des procédures précises qui régissent les relations entre l'AN et les AD, tout semble bien huilé.

A priori, la journée régionale Grand-Est 2026 sera organisée par l'AD 57. Nous ne manquerons pas de vous en tenir informés.

Lionel PERAUD



Activités à venir en 2025

• Challenge de tir Daniel Mourterot

Après avoir participé plusieurs années au Challenge de tir organisé par nos voisins Bas-Rhinois et avoir raflé plusieurs coupes et médailles nous avons décidé de leur laisser une chance de se rattraper et nous allons organiser cette année ce concours dans le Haut-Rhin.

Pour les chasseurs, licenciés FFT ou licenciés FFBT, rendez-vous le samedi 13 septembre 2025 à 08h au Ball-trap de Cernay pour vous affronter aux concurrents venus du département et d'ailleurs sur 6 épreuves :

- Sanglier courant cible ANCGG à 35m
- Sanglier courant cible classique à 50m
- Tir à bras franc (30m et 75m)
- Ball-trap
- Tir à l'arc
- Questionnaire type Brevet Grand Gibier et UNUCR

4 catégories seront récompensées à la fin de cette journée :

- Jeunes mixte (de 16 à 23 ans révolus)
- Femme (24 ans et plus)
- Homme (24 ans et plus)
- Équipe (2 personnes)

Ce challenge n'est évidemment pas réservé aux tireurs d'élite. Que vous soyez très expérimenté, jeune chasseur ou tireur, ou que vous n'ayez jamais touché un arc, ce concours est fait pour vous, alors lancez-vous ! Ce sera quoiqu'il arrive l'occasion de partager une belle journée et une récompense supplémentaire sera mise en jeu pour tous les participants, peu importe le résultat.

Inscription 50€ repas inclus.

Date limite d'inscription : le 29 août 2025.

Informations et inscriptions sur le site de l'AHRCGG, rubrique « Actualités ».

• Démonstration et cours d'éviscération

Éviscérer un gibier ne s'apprend pas uniquement dans les livres et il n'y a malheureusement pas de cours destinés aux jeunes chasseurs pour apprendre à traiter la venaison. C'est pourtant un acte essentiel qu'il revient au tireur d'effectuer après le prélèvement.

Notre ami Jean-Marie Helbling nous proposera d'ici l'automne une formation en direct afin de vous enseigner les bons gestes et de vous donner les bons conseils pour éviscérer un gibier. Nous vous communiquerons la date et les modalités d'inscriptions ultérieurement. Restez connectés !

Cécile SZYMANSKI





Brochettes de sanglier et compotée d'aubergines et tomates

- **Ingrédients (pour 8 personnes) :**

- 800g de filet de sanglier coupé en cubes
- 1 gros poivron jaune
- 400g d'aubergine
- 8 tomates moyennes
- 2 oignons
- 1 c à s de câpres
- 2 branches de thym frais
- 1 c à s de paprika
- 1 c à c d'ail déshydraté
- 20cl d'huile d'olive
- 1 c à c de sucre
- 5cl de vinaigre de cidre
- Sel, poivre du moulin

- **Les étapes :**

- 1) Coupez le poivron en petits morceaux de 2 cm de côté.
- 2) Épluchez un des 2 oignons, puis détaillez-le de la même taille.
- 3) Dans un grand récipient, mélangez le paprika, l'ail déshydraté et 10 cl d'huile d'olive. Salez, puis ajoutez les morceaux de sanglier, le poivron et l'oignon. Mélangez.
- 4) Montez les brochettes en alternant viande et légumes. Placez-les dans un plat et mettez-les à mariner au moins 6 heures au réfrigérateur.
- 5) Plongez les tomates 20 secondes dans une casserole d'eau bouillante, puis égouttez-les à l'aide d'une écumoire. Pelez-les et concassez-les grossièrement.
- 6) Coupez l'aubergine en petits cubes. Épluchez et hachez le second oignon et les câpres.
- 7) Faites fondre l'oignon dans le reste d'huile d'olive 5 minutes dans une casserole sur feu moyen. Ajoutez les aubergines et faites-les sauter 10 minutes sur feu moyen en remuant régulièrement.
- 8) Ajoutez les tomates, le vinaigre, le sucre, les câpres, le thym, 10cl d'eau, salez, poivrez, et laissez compoter 40mn sur feu moyen en remuant délicatement et régulièrement.
- 9) Au dernier moment, faites griller les brochettes de gibier au barbecue ou à la plancha 5 à 8 minutes selon la cuisson désirée. Cette compotée peut être servie en accompagnement chaude ou froide.

- **L'astuce de Marysette :**

A déguster avec un Côtes-de-Provence rouge.



- **Messe de Saint-Hubert**
→ Le 7 novembre 2025, à la Cathédrale de Strasbourg (67)
 - **Dortmund Jagd und Hund**
→ Du 27 janvier au 1er février 2026, au Messe Dortmund (DE)
 - **Présentation du Brevet Grand Gibier**
→ Date à définir, au Ball-Trap de Cernay
 - **Salzburg Hohe Jagd & Fischerei**
→ Du 19 au 22 février 2026, au Messezentrum Salzburg (AT)
 - **Nuremberg IWA**
→ Du 26 février au 1er mars 2026, au Messezentrum Nürnberg (DE)
 - **Assemblée générale de l'AHRCGG**
→ Date à définir, au Ball-Trap de Cernay
 - **Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage**
→ Du 27 au 30 mars 2026, au Parc expo de l'Île Aumône, Mantes-la-Jolie (78)
 - **Journées Nationales ANCGG**
→ Du 28 au 30 mai 2026, à Vendes (15)
 - **Examen théorique et remise des médailles du Brevet Grand Gibier**
→ Date à définir, au Ball-Trap de Cernay
 - **Game Fair**
→ Du 12 au 14 juin 2026, au Parc Équestre Fédéral, Lamotte-Beuvron
 - **Journée Régionale Grand-Est**
→ Le 4 juillet 2026, lieu à définir
-

« Le PAGE » est le bulletin de liaison de l'AHRCGG : lettre interne réservée aux membres de l'association. Les articles qui figurent dans le présent bulletin n'engagent que leurs seuls auteurs et non l'association.